

LES GAULOISES ET LES GAULOIS A LA PASSION DE JÉSUS

Conférence donnée à Marseille dans l'église de Notre-Dame du Mont, le Vendredi Saint, 31 mars 1893.

Je dédie ce modeste opuscule à l'auditoire d'hommes qui se pressait autour de la chaire de Notre-Dame du Mont, le 31 mars 1893. L'énorme affluence provoquée par la simple annonce du sujet qui devait être traité, l'intérêt admirablement soutenu avec lequel la foule a suivi, deux heures durant, les démonstrations assez arides que je vais essayer de reproduire, ont bien montré, ce jour-là, que le patriotisme et la foi vivent de la même vie, dans les âmes françaises, et que le sentiment religieux durera chez nous, aussi longtemps que l'amour de la patrie.

Et comment l'amour de la patrie se refroidirait-il dans un beau pays comme la France ?

Ce 3 avril 1893, HENRY BOLO.

MESSIEURS,

Les premiers chrétiens racontaient en leurs légendes que, aussitôt après la Passion, les anges allèrent pieusement recueillir tous les débris laissés par le Sauveur sur la voie douloureuse (gouttes de sang, cheveux arrachés, lambeaux de toute sorte) afin de les restituer à la Sainte Humanité, au moment de Sa résurrection.

En ce jour anniversaire de larmes et de souvenirs sacrés, qu'il soit permis à notre foi et à notre amour en deuil, d'imiter ces anges, et de recueillir, sur les vestiges de la Sainte Passion, quelques souvenirs (les souvenirs sont des reliques aussi) qui doivent être plus spécialement chers à la nation française.

Je veux parler, Messieurs, de trois ou quatre épisodes importants de la grande tragédie du Calvaire, dont les héroïnes et les héros appartenaient, à peu près certainement, à notre bonne et vieille race gauloise.

Vous n'entendez peut-être pas sans un certain étonnement l'exposé d'une semblable thèse, et pourtant, que peut-il y avoir d'étonnant à ce que Jésus ait convié au sacrifice de Son sang et à la solennité de Sa mort, ceux qui devaient être ici-bas les plus généreux héritiers de Sa foi, les plus ardents champions de Sa divinité ?

Venons au fait.

D'après quelques pieuses traditions qui peuvent, au premier abord, vous paraître ne mériter qu'une croyance bien relative, la race gauloise aurait été représentée, dans la Passion, par Claudia Procula, la femme de Pilate, qui intervint seule, en faveur du divin Maître, pendant la scène si mouvementée du jugement ; par Véronique, la courageuse matrone qui essuya la face du Sauveur, sur la voie douloureuse ; enfin par les soldats qui flagellèrent le Christ, bafouèrent Sa royauté, crucifièrent Sa chair, mais rafraîchirent Son agonie en lui donnant à boire sur la Croix, et furent les premiers à proclamer Sa divinité, dès qu'Il eut rendu le dernier soupir.

La hardiesse et l'importance de semblables assertions, ne vous échappe certainement pas et vous voyez que, dès le Calvaire, si les traditions concordent avec l'histoire, notre race aurait affirmé ses tendances, serait entrée en possession de ses gloires et de sa prédestination futures, en même temps qu'elle prenait, dans le crime commis, une part hélas ! trop conforme aux défaillances de son génie et aux écarts de son tempérament.

Permettez-moi donc, Messieurs, d'essayer, ce soir, de vous démontrer l'exactitude ou du moins la très grande probabilité historique des légendes relatives à Claudia Procula, à Véronique et aux soldats qui exécutèrent le Sauveur. Quand nous aurons établi, autant que cela peut être, la quasi certitude de ces données, il ne nous sera pas difficile de saisir leur admirable et profonde harmonie avec le caractère et la vocation de la race gauloise.

I

Il est absolument historique et certain que la race gauloise formait un élément de première importance, dans la société de Jérusalem, à l'époque où mourut le Sauveur.

Trois causes principales avaient amené cette invasion des fils de l'extrême occident, et la maintenaient en permanence.

Ces trois causes étaient : le voisinage des Gaulois d'Asie Mineure et la supériorité incontestée que leur donnaient, sur les Grecs et les Asiatiques, leur honnêteté, leur bravoure et même leur intelligence ; le passage encore récent de Germanicus, l'ami par excellence des Gaulois, qui avait organisé, vers l'an 18 ou 19, la domination romaine en Judée ; enfin les affinités très réelles et bien caractérisées de l'administration et de la famille de Tibère et de Pontius Pilatus avec le pays des Gaules.

Disons un mot, Messieurs, de chacune de ces sources d'infiltration gauloise dans Jérusalem.

Les Gaulois d'Asie Mineure (les Galates) étaient des Gaulois absolument purs, au point de vue de la race. Quoiqu'ils fussent établis depuis deux cent cinquante ans environ, sous le ciel d'Asie, ils n'avaient rien perdu de leur physionomie, de leur langage, ni de leurs mœurs. Si vous aviez rencontré alors quelqu'un de ces beaux hommes, aux grands cheveux blonds, aux yeux bleus, à la physionomie ironique et fière, vous n'eussiez pas hésité un seul instant à reconnaître en eux les vaillants compatriotes de Brennus et de Vercingétorix. Telle fut d'ailleurs l'énergie de résistance que cette race opposait à toutes les influences de l'asiatique méprisé, que, plus de trois cents ans après la mort de Jésus-Christ, saint Jérôme reconnaissait que leur langage était toujours le langage gaulois¹. Aujourd'hui encore les Arméniens ne se trompent

¹ In epist. ad Gal. I. II Præf.

pas sur l'origine du type grand, blond, au teint clair, qui se rencontre assez souvent dans ces pays¹, et ils appellent ceux qui ont cette physionomie particulière « les français d'autrefois ».

Ces « Français d'autrefois », Messieurs, intelligents et lettrés comme des Grecs, vaillants comme... des Français, et d'une probité reconnue, étaient très recherchés par les principicules de Syrie et de Judée, et s'imposaient d'ailleurs à l'infériorité morale des Asiatiques. Tandis que les Romains n'étaient qu'administrateurs, tandis que les fonctions de cuisiniers, de perruquiers, ainsi que tous les métiers louches et trop serviles étaient réservés aux Grecs, les Gaulois d'Asie Mineure étaient fort appréciés comme secrétaires, intendants, professeurs, et même (au point de vue militaire) comme gardes du corps, à cause de leur honnêteté, de leur finesse et de leur courage. L'historien Josèphe² nous montre aux funérailles du roi Hérode, les troupes de ce petit souverain divisées en trois corps : les Scythes, les Germains et les Gaulois. Tout à l'heure nous entendrons le centurion Longin répondre au gouverneur de Cappadoce Octavius, qu'il est d'Isaurie, c'est-à-dire d'un pays peuplé alors par les Gaulois d'Asie Mineure.

Je vous ai encore signalé, Messieurs, comme une cause d'accroissement dans la société gauloise de Jérusalem, le passage de Germanicus. Il suffit d'avoir lu les admirables pages que Tacite consacre dans ses annales à ce grand homme, pour se rendre compte des liens indestructibles et profonds que son long séjour et ses glorieuses campagnes contre les Germains du Rhin, lui avaient fait contracter avec la nation gauloise. Il avait vécu avec les soldats gaulois d'inoubliables journées³. Ses légions, composées en grande partie par nos ancêtres, avaient voulu, à la mort d'Auguste, le proclamer empereur. Et quand Tibère l'envoya, en Orient et en Judée, remplir une mission qui devait lui être fatale, il n'est pas douteux qu'il dut entraîner à sa suite une colonie très considérable de Gaulois. Du reste, quatre ou cinq ans après sa mort, nous trouvons, en Judée⁴, quatre légions dont l'effectif est gaulois, presque en totalité : la vi^e *ferrata*, la x^e *fretensis* (celle qui avait été si chère à César), la xii^e *fulminata*⁵ et la iii^e *gallica* dont le nom seul est décisif, au point de vue qui nous occupe⁶.

On s'imagine sans peine quel centre d'attraction devait former, au point de vue de la colonisation gauloise, une armée aussi importante en Syrie.

Enfin, Messieurs, j'ai hâte d'en finir avec ces généralités dont vous voulez bien subir l'exposé avec une patience qui vous honore, et j'en viens à la troisième cause de cette prépondérance de l'élément gaulois à Jérusalem : l'administration romaine elle-même.

La *gens Claudia* qui tenait alors, dans la personne de Tibère, les rênes de l'empire, était aussi gauloise, ou, si vous préférez, aussi attachée que possible à la Gaule, par toutes sortes de liens, y compris les liens de la naissance et du sang. Et si, Messieurs, au lieu de nous trouver dans la seconde ville de France que vous appelez Marseille, nous étions dans la seconde ville de France que d'autres appellent Lyon, il vous serait impossible de fouiller le passé, sans rencontrer partout l'empreinte de cette famille Claudia, dont la ville de Lyon était la patrie d'adoption, en attendant de devenir la patrie, par la naissance, de l'empereur Claude lui-même. Je crois inutile d'insister sur ce fait historique des plus élémentaires. Il en résultait évidemment, de la part de l'empereur qui avait d'ailleurs séjourné assez longtemps en Gaule, une affection pour ce pays, une connaissance de ses habitants, une confiance en eux, qui devaient les signaler plus que d'autres à l'attention du maître, et leur attirer plus d'une haute fonction, plus d'une mission importante. Une administration intéressante et délicate comme celle de la Judée, un pays où les causes que nous avons signalées déjà avaient amené une colonie gauloise déjà si considérable, était le pays qui semblait le plus clairement désigné aux ambitions gallo-romaines, et le mieux fait pour inspirer à Tibère la pensée d'y envoyer, comme dignitaires, ses amis d'au-delà des Alpes.

Je ne vous dirai pas, Messieurs, que Pontius Pilatus, italien de race, fût de naissance gauloise. J'ai besoin de conserver tout mon crédit auprès de vous, et de ne pas le compromettre par des assertions peu ou mal fondées. Qu'il me suffise de vous faire remarquer que la *gens Pontia* avait des représentants, à cette époque, en Gaule, et que le suffixe *atus* qui termine le surnom du *Pontius* dont il s'agit, était fréquent dans notre pays. Il est certain que Pontius Pilatus avait une nombreuse parenté en Gaule⁷ ; il est fort possible qu'il soit venu y mourir ; il est très probable, comme vous allez le voir, qu'il s'y est marié.

La digne et généreuse femme qui fut seule à intervenir en faveur du divin accusé, Claudia Procula⁸, était en effet, Messieurs, selon toutes les probabilités, une fille des Gaules. La légende qui la fait naître dans la Gaule Narbonnaise, est trop conforme aux données de l'histoire la plus certaine, pour qu'on fasse de grandes difficultés à l'admettre⁹.

¹ Elisée Reclus, *Asie antérieure*.

² *Antiq. Jud.*, XVII, x, 3.

³ V. *Annal.*, I, 42, 43, 44.

⁴ Tacit. *Ann.*, IV, 5 : « Quatre légions tenaient en respect les vastes contrées qui s'étendent de la Syrie à l'Euphrate ».

⁵ Et non : *fulminatrix*, comme l'ont cru quelques-uns.

⁶ Voir l'admirable travail de Marquardt. Collect. Mommsen, t. XI, p. 163.

⁷ Les musées de Narbonne, Vienne, Genève, Arles, Nîmes possèdent des amphores, vases d'argile et autres objets, marqués du nom de la *Gens Pontia*. La plus importante de ces inscriptions est à Narbonne, détail à retenir. C. I. L. 4534, 5683 – 334.

⁸ Il Niceph. *Hist.* I, 36, les apocryphes *Evang. Nicod.* Claudia Procla ou Procula. Cf. Lucien Dexter. *Chron. An.* 34 n° 2, et Menol. græc. On croit que c'est d'elle qu'il s'agit dans la II^e épît. de saint Paul à Timothée : « *Salutant te Eubulus, et Pudens, et Linus, et Claudia* ».

⁹ Il existe une lettre très ancienne et fort intéressante, bien qu'apocryphe, qui semble fixer la tradition sur ce point. Elle serait adressée par Claudia Procula elle-même à Fulvia Hersilia. « Je ne te parlerai pas, écrit Claudia à son amie, de mes premières années, passées à Narbonne sous l'égide de mon père et sous la garde de ton amitié. Tu sais que, ma seizième année accomplie, je fus unie à Pontius, Romain d'une famille noble et antique... » Vers la fin de la lettre, en terminant le récit des événements dont elle a été témoin, Claudia (ou l'apocryphe) ajoute, sur le centurion, un détail qui nous est précieux, tant il est conforme aux probabilités historiques que nous exposons ici « ...Je rencontrais le centurion qui avait présidé à l'exécution de Jésus. Ce centurion était un vétéran blanchi dans les guerres contre les Parthes et les Germains... » On sait que Germanicus avait tout récemment conduit les légions gauloises à la victoire

Son nom de Claudia indique certainement qu'elle appartenait à la famille de l'empereur dont, je vous le répète, les affinités avec la Gaule étaient aussi nombreuses et étroites que possible.

Elle ne pouvait s'appeler Claudia, qu'autant quelle était parente, cliente, ou affranchie, de la famille impériale¹. Affranchie, Pilate qui était chevalier romain, et par conséquent noble, ne pouvait pas l'épouser². Simple cliente, et n'ayant pas un nom à elle, il ne l'eût pas voulu. D'autre part, comme il n'était lui-même que chevalier, il n'aurait certainement pas obtenu sa main, s'il l'eût demandée quand Tibère était déjà empereur³. Donc il l'épousa avant que Tibère fût en Italie. Et comme le principal séjour de Tibère pendant cette longue période fut en Gaule, Pilate, qui devait un jour avoir le titre d'«ami de César» (Jean, XIX, 12) put très bien y épouser la parente du futur empereur. Vous le voyez, si nous ne connaissons le pays d'origine de Claudia que par une simple légende, l'histoire elle-même rend cette légende trop vraisemblable pour qu'il nous soit possible de lui refuser quelque créance.

Claudia aurait donc valu à son mari la haute situation qu'il occupait en Judée : cela seul d'ailleurs pouvait l'autoriser à une intervention aussi hardie que celle qu'elle allait se permettre à la Passion. Il est inouï qu'une femme prenne sur elle de dicter une sentence à un magistrat supérieur, à l'instant même où ce magistrat est sur son tribunal. Nous pouvons hardiment conclure de ce fait indubitable⁴, puisque l'Évangile l'a consigné, que Claudia Procula avait à Jérusalem une très grande importance, et que, Gauloise elle-même, elle devait être le centre de la société des grandes dames gauloises qui se trouvaient certainement alors dans la ville sainte.

Et c'est ainsi que tout un groupe de nobles filles d'Occident, telles que Jeanne⁵, la femme de Chusas⁶, Véronique, l'épouse du riche païen Amator ou Amador, qui se faisait appeler Zachée à Jérusalem, se réunissaient autour d'elle, dans une communauté de relations mondaines, de langage et de mœurs. Madeleine, qui ne paraît pas du tout avoir été la prostituée que l'on croit généralement⁷, mais seulement une mondaine de mœurs trop faciles et d'une vanité tapageuse, fréquentait beaucoup dans ce milieu brillant et gai. C'est par son intermédiaire que Jésus et Marie, sa mère, auraient trouvé là un cercle d'amis dévoués. Plus tard, les légendes ne nous tromperont point, quand elles nous montreront dans Véronique « une amie intime de la Vierge Marie⁸ », et nous comprendrons, au milieu de l'indifférence ou de la haine générale, la présence de ce groupe de femmes pieuses, plus croyantes et plus courageuses que les apôtres eux-mêmes qui accompagneront au Calvaire, et viendront retrouver au saint sépulcre, Celui dont elles avaient obtenu d'ailleurs des grâces spéciales et des miracles exceptionnels (Luc, VIII, 2,3). Nous comprendrons surtout, ce qui demeurerait inexplicable en dehors de notre hypothèse, pourquoi elles sont presque toutes venues se fixer en Gaule, après la résurrection du divin Maître.

Aussi, Messieurs, quoique diverses légendes aient assigné à Véronique autant et plus de patries diverses qu'au grand Homère lui-même, la tradition qui paraît devoir l'emporter est incontestablement celle qui la fait naître en Gaule, dans la région Bazadaise.

Grégoire de Tours⁹, Garcia, évêque de Bazas¹⁰, Géraud Dupuy, dans sa célèbre chronique¹¹, la font naître sur le sol de l'Aquitaine ; elle arrive à Jérusalem vers le temps de la décollation de Jean-Baptiste. Grâce aux facilités que lui donnent ses relations avec la famille de l'économiste d'Hérode, Chusas, elle peut, à prix d'argent, obtenir quelques gouttes de

contre les Germains d'outre-Rhin. La lettre de Claudia nous a été communiquée par l'aimable secrétaire de l'évêché de Carcassonne, M. le chanoine Guilhem, que nous sommes heureux de remercier.

¹ V. Mommsen. *Antiq. Rom.* Tome XIV, chap. 1.

² Il nous paraît difficile d'admettre, avec le R. P. Ollivier, dont le travail sur la Passion est remarquable à tous les points de vue, que Claudia fût issue d'une famille affranchie par Claude. Les affranchis portaient bien le nom de leur patron, mais leurs descendants ne gardaient ni ce nom, ni leur ancien nom servile. Voir Marquardt, *Vie privée des Romains*, I, 22. Cfr. C. I. L. VI, 8012, et C. I. L. I, 582, où se trouvent désignés des enfants qui ne portent plus le nom emprunté au patron, par leur père affranchi.

³ Tacite, après avoir parlé de « l'orgueil héréditaire du sang des Claudius », *Ann.* I, 4, signale à propos de Drusus, le bisaïeul de ce prince, Pomponius Atticus, simple chevalier romain, dont l'image semblait à ce titre « déparer celle des Claudes ». *Ann.* II, XLIII.

⁴ Fait indubitable, et également vraisemblable au point de vue de l'histoire profane. Ces parentes d'empereur ne doutaient de rien. N'avait-on pas vu, quelques années auparavant, la femme de Germanicus, Agrippine, prendre en l'absence de son mari le commandement des légions, empêcher la rupture d'un pont sur le Rhin et haranguer les soldats au moment où ils marchaient à l'ennemi ? (Tacit., *Annal.* I, 69.)

⁵ Une de celles qui vinrent au sépulcre le jour de Pâques pour embaumer Jésus.

⁶ Encore un Gaulois d'Asie probablement, comme semble l'indiquer la nature de ses fonctions d'économiste chez Hérode.

⁷ Comment l'opulente et respectable famille de Lazare et de Marthe aurait-elle toléré la présence au foyer domestique d'une femme semblable ? Au reste le mot *in civitate peccatrix*, sur lequel s'appuie cette opinion injurieuse, ne signifie pas courtisane, mais « indévoté ou païenne ». Pour les juifs, le païen était le pécheur par excellence, et il n'existait guère de crime plus grand que celui de n'être pas juif. C'est pourquoi chez eux l'appellation de « pécheur - pécheresse » désignait surtout un païen, et par suite une juive dont les accointances leur paraissaient trop païennes. Différents passages des chapitres V, VI et VII de saint Luc ne laissent pas de doute à cet égard. L'épithète de *peccator* était employée par opposition à la qualité de *filis d'Abraham*, et chacun sait que les fils d'Abraham n'étaient pas, à cette époque du moins, des gens qui fussent le contraire de « pécheur » dans l'acception ordinaire et générale de ce mot. C'est donc dans le sens de « païens », et non de « coupables », qu'il faut entendre la qualification injurieuse : « Ami des pécheurs » adressée à Notre-Seigneur Jésus-Christ par les juifs. On lui disait de même : « Tu es Samaritain ». Il nous est doux de penser que ces « païens », dont Jésus était déjà l'ami, étaient en grande partie et peut-être principalement les Gaulois et les Gauloises, de qui nous tenons et notre race et notre foi.

⁸ L. Dext. an. 48.

⁹ *De Gloria Mart.*, I, 12.

¹⁰ *Baptist. Salvat.*

¹¹ *Chronic. Vasat.*, cap. v.

sang du précurseur. Après la mort du Sauveur, elle revient dans son pays, et bâtit dans sa ville natale la célèbre église de Saint-Jean-Baptiste. Garcia¹ ajoute un détail fort caractéristique au point de vue qui nous occupe « Elle revient, dit-il, au milieu de nombreux amis ou compatriotes ». Et ce détail concorde d'une façon tout à fait inattendue, avec le récit de Ughelli, dans *l'Italia sacra*, monument historique dont l'esprit est loin d'être favorable aux légendes chrétiennes, de Pierre Subert, évêque de Saint-Papoul, de Bernard de la Guionie, évêque de Lodève, qui, tous, nous la montrent arrivant en Gaule, en compagnie des premiers apôtres de notre pays.

Qu'est-ce qui l'attirait dans notre pays? Qu'est-ce qui attirait son époux Zachée, devenu Amadour ? Ou bien, si comme le dit Ughelli, elle et Zachée vinrent en Aquitaine, envoyés par saint Pierre, pourquoi le Prince des apôtres leur désigna-t-il de préférence cette région, sinon parce qu'ils en parlaient la langue et s'y trouvaient chez eux ? Il est incontestable que Véronique évangélisa l'Aquitaine : il est, d'autre part, difficile ou tout au moins gratuit, d'admettre qu'elle ait reçu le don des langues, comme sont obligés de le prétendre ceux qui hésitent à lui assigner une origine gauloise, et qui reconnaissent pourtant qu'elle prêcha Jésus-Christ dans la langue de nos pères².

Il est vraisemblable, au contraire, que son mari Zachée obtint les hautes fonctions de prince des publicains, une sorte de receveur général, à cause de son origine gauloise, et de ses affinités soit avec la famille de Pontius, soit avec la *gens* impériale, conformément aux explications que je vous ai données plus haut³.

Au reste, Messieurs, veuillez remarquer ceci : Véronique ne pouvait accomplir l'action courageuse et tendre qui l'a immortalisée, qu'autant qu'elle était une haute et puissante matrone, en relations connues avec le gouverneur. Peut-être, simple femme, aurait-elle eu le courage de fendre la foule et de braver les soldats pour secourir notre divin Maître. Mais assurément, ces mêmes soldats, peu endurants de leur nature, et qui venaient de faire payer chèrement au Cyrénéen une simple attitude de commisération envers Jésus, n'auraient pas laissé Véronique arriver jusqu'au maître, si quelque prestige ne l'avait protégée contre leur insolence et leur brutalité bien connues.

Encore un instant de patience, Messieurs, et nous touchons au terme de nos investigations historiques.

Peut-on affirmer, ou tout au moins soutenir que les soldats de la Passion étaient Gaulois ?

Oui, Messieurs.

Dès l'instant que l'élément gaulois composait en si grande proportion l'armée d'occupation romaine, il aurait fallu que Pilate eût un parti pris d'écarter les Gaulois, pour que ses cohortes (qu'il s'agisse de la garnison de l'Antonia ou de sa garde personnelle), n'en fussent pas abondamment pourvues. Or, non seulement Pilate n'avait pas à les écarter, mais au contraire tout le portait à choisir de préférence ces soldats d'élite, pour les postes plus périlleux ou plus honorables.

Le poste de Jérusalem pendant les fêtes de Pâques était l'un et l'autre.

La gauloise Claudia, vous n'en doutez pas, dirigeait les faveurs de son mari vers ses compatriotes. D'autre part, Pilate n'avait aucune raison pour ne pas choisir des soldats qui le gardaient certainement mieux. Vous n'avez pas oublié que la *Legio Gallica* était, en Syrie, à la disposition du gouverneur, et vous voyez sans peine où devaient aller, à tous les points de vue, les préférences du gouverneur.

Un double document vient du reste changer nos probabilités en quasi certitude.

Saint Mathieu qui devait, en sa qualité d'Israélite, mieux saisir les détails de cette nature, puisqu'il les avait constamment sous les yeux, nous indique, d'une façon précise, quels soldats bafouèrent Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Alors, dit-il, les soldats du gouverneur prirent Jésus dans le prétoire, et ayant réuni toute la cohorte, ils Le dépouillèrent, Le revêtirent d'une chlamyde écarlate, etc... » (Matth., xxvii, 27) Ce sont les mêmes soldats qui, tout à l'heure, Le crucifieront : « Après s'être moqués de Lui... ils L'emmenèrent pour Le crucifier » (Matth., xxvii, 31).

Ce sont donc bien les soldats de Pilate.

De quel pays sont-ils ?

Messieurs, la réponse a été faite par le principal d'entre eux, et elle concorde avec les données générales de l'histoire que je vous indiquais tout à l'heure. Un manuscrit de la plus haute antiquité⁴ nous montre leur chef, Longin, en face du gouverneur de Cappadoce, Octavius, qui lui demande : De quel pays es-tu ?

Et Longin lui répond : d'Isaurie.

Or, il n'est douteux pour personne que l'Isaurie fût, à cette époque, peuplée par les Gaulois⁵.

Il n'y a donc aucune témérité à avancer que notre race était encore là. Beaucoup de données historiques auxquelles tout le monde ajoute foi et que l'on considère, à tort, comme des faits acquis et supérieurs à toute discussion, ne reposent pas sur des documents aussi probants et aussi clairs.

¹ *Manu suorum plurima comitante. Bapt. Salvat.* Cette chronique remonte au commencement du XII^e siècle. Une légende, rapportée croyons-nous par les Bollandistes, nous la montre débarquant sur le rivage de Provence, en compagnie de Lazare, Madeleine, Marthe, etc. Ce détail confirme cependant l'existence des liens qui unissaient dans une même société les amis du Sauveur, et pour lesquels il n'y avait qu'un pays au monde, après la Terre sainte : la Gaule, où ils vinrent presque tous, après la mort du divin Maître.

² *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine.* Toulouse. Appendice au ch. VII : En quelle langue sainte Véronique prêcha la foi ?

³ Voir Mommsen. *Ant. Rom. Organ. financ.*

⁴ Boll., xv, Mart., *Act. I, Long. mart.* La vérité nous oblige à reconnaître qu'il se rencontre quelques graves inexactitudes dans ce manuscrit. Ainsi, il y est dit que Longin et ses soldats furent chargés de garder le sépulcre du Sauveur avant sa résurrection, qu'il refusa l'argent que les Juifs lui offraient pour mentir et affirmer que les apôtres avaient enlevé furtivement le corps de l'Homme-Dieu, argent que les autres soldats acceptèrent. St Mathieu (xxvii, 65) nous dit formellement que, les princes des prêtres étant venus demander des sentinelles romaines à Pilate, celui-ci refusa en disant : « Vous avez votre garde; allez-vous-en... », et il ajouta avec un accent de mépris : « Gardez, comme vous savez le faire ! »

⁵ Marq. *Ant. Rom. I, II. Dio Cass. LIII, 26.* Cfr. Fouard, *Saint Paul C. II, Galatie.*

Nous arrivons enfin, Messieurs, à la partie la moins ennuyeuse de cette conférence. Nous avons essayé d'établir la nationalité de chacun des personnages qui nous intéressent. Nous allons essayer maintenant de les étudier dans les différents épisodes auxquels ils ont pris part, et je suis bien convaincu que vous y retrouverez avec moi la manifestation d'indéniables caractères de race¹.

II

Tout d'abord, Messieurs, dans l'hypothèse où les soldats qui exécutèrent Notre-Seigneur Jésus-Christ auraient été des soldats gaulois, laissez-moi écarter un soupçon que nous ne pouvons pas laisser planer sur la mémoire de nos ancêtres.

Vous vous souvenez de cette abominable scène qui inaugura la tragédie du Calvaire : la scène du baiser, dans le jardin de Gethsémani. Quel immonde tableau dans l'histoire de l'humanité : une tourbe composée des valets du temple, armés de bâtons, portant des lanternes dont le rayonnement louche et blafard semble faire plus hideuse la face blême du chef qui les conduit ; des âmes viles et basses, où sont descendues comme en une sentine, les haines du Sanhédrin ; des fauves à la fois apeurés et féroces, qui ont attendu les ténèbres pour accomplir leur forfait ; des bandits conduits par la trahison et talonnés par la crainte d'être pris ; tout cela faisant escorte à l'être le plus vil de l'humanité, Judas, à l'heure où ce dernier accomplit l'acte le plus écœurant de sa honteuse existence.

Et il existe, Messieurs, un malentendu, qui pourrait laisser croire que les soldats de l'empire eurent une part à cet odieux événement.

Il est vrai (ah! laissez-moi vous le dire, car c'est aujourd'hui le jour où il faut songer à l'horreur de ses crimes, et où l'on doit s'en repentir !) il est vrai qu'en notre qualité de pécheurs, nous étions là ! Il est vrai que l'âme de Judas était à cet instant l'âme de tous les coupables, surtout de ceux qui persistent à offenser Jésus, après tous les témoignages d'amour qu'il nous a donnés ; il est vrai que si les lèvres qui donnèrent le baiser mortel, étaient les lèvres de Judas, la perfidie qu'exhalait ce baiser, avait sa source dans toutes les hypocrisies humaines. Cela est vrai, Messieurs, et comme pécheurs nous devons d'autant plus nous frapper la poitrine, que le crime dont nous avons chacun notre part, suscite des révoltes plus amères et plus profondes, dans celles de nos âmes qui ont hérité davantage de la générosité et de la loyauté gauloises. Mais enfin, je crois pouvoir affirmer, au point de vue de notre honneur national et de l'orgueil légitime de notre race, que nous n'étions pas au jardin des Olives, et que nous n'avons pas mis le pied dans les vestiges de Judas.

Et nous avons besoin d'affirmer cela, car saint Augustin, dont la parole est grave, a dit : «La cohorte qui arrêta Jésus n'était pas juive, elle était composée des soldats du prêtreur²». Vous voyez, Messieurs, la conséquence de cette affirmation de saint Augustin : si les soldats sont Gaulois, les Gaulois ont mis la main à la sordide besogne de Judas.

Eh bien ! non, ils n'y étaient pas ! Pilate n'était pas encore intervenu dans l'affaire. Les soldats de l'Antonia n'avaient pu être réquisitionnés pour une affaire dont le gouvernement romain n'était pas saisi ; ils ne pouvaient faire partie d'une bande de malfaiteurs qui n'avaient pas de terreur plus grande que la pensée d'être aperçue par les sentinelles romaines ; le soldat gaulois était brutal, grossier, il n'était pas lâche. D'ailleurs les princes des prêtres avaient à leur service toute une milice de circoncis, chargés de leur défense matérielle, et c'est cette bande de juifs moitié policiers, moitié sacristains, qui fit escorte au baiser de Judas.

Au reste, un incident bien caractéristique a montré suffisamment le niveau moral et le degré de courage dont cette valetaille des pontifes pouvait être susceptible. Vous vous rappelez, Messieurs, la misérable colère de Pierre, qui frappa si maladroitement Malchus, et lui coupa l'oreille. Je n'hésite pas à affirmer que si des Gaulois avaient été là, Pierre ne s'en serait pas tiré à si bon compte, et ne fût pas devenu un jour notre premier père dans la foi. Nous savons, par l'histoire, que personne ne fut jamais moins endurant que les Gaulois. Lors de l'invasion de Brennus à Rome, en 390, un Gaulois ayant tiré la barbe d'un consulaire, celui-ci le frappa de son bâton d'ivoire. Pour ce coup de bâton d'ivoire, les quatre-vingts consulaires romains, qui représentaient héroïquement la majesté de la république, furent massacrés jusqu'au der-

¹ Plus d'une personne nous a demandé en plaisantant : et le coq ? Le coq gaulois, l'oiseau qui a joué, en somme, presque un premier rôle dans la Passion ? Si l'on ne doit pas voir dans ce qui va suivre, une continuation de la plaisanterie, nous étonnerons certainement quelques lecteurs en leur disant qu'il y a, même pour ce cas, matière à une petite discussion. Nous avons en effet reçu d'un charmant et bien digne ami la lettre suivante : « A propos des Gaulois au Calvaire, vous en avez oublié un qui est positivement nommé dans l'Évangile, et qui jette dans la Passion une note éclatante : *Gallus cantavit*.

«On a fait à l'Évangéliste le reproche d'avoir introduit à faux un coq à Jérusalem. Ces animaux, trouvant parfois autre chose que des perles dans le fumier, étaient bannis de la ville sainte. *Non alunt Gallos Hierosolymis propter sacra*. (Bava Kama c. 7, hal., ult.) La présence de ce coq ne pourrait-elle pas confirmer l'existence d'une garnison de Gaulois, à qui était cher l'animal symbolique de leur pays ?... D. Castellan. »

Malheureusement pour cette opinion, on croit généralement que c'est seulement à l'époque de l'invention du blason et des armes parlantes, que le coq est devenu, à cause de son nom, un emblème national. D'ailleurs, d'après tous les zoologistes, Temmink en particulier, le coq est originaire d'Asie. Il est encore, de nos jours, importé en masse de la Mer noire, d'Égypte et du Levant.

Il n'en est pas moins vrai que le coq de la Passion a fait école en France, comme le prouve l'anecdote suivante. Quoique nous puissions en garantir l'historicité, nous avons oublié le nom de celui qui en fut le héros. Peut-être est-ce le cardinal Pierre d'Ailly, le savant terrible des conciles, l'auteur du mot célèbre lancé en pleine assemblée d'évêques : *Plurimi praelati sunt asini mitrati* (*de nombreux prélats sont des ânes mitrés*). Ce cardinal français, quel qu'il soit, s'agitait donc beaucoup dans un concile, et s'en prenait assez vivement au Pape lui-même. Le Pape, outré de ses observations, perdit patience et s'écria, en jouant sur le mot *Gallus*, qui signifie également Français et coq : «Quand donc ce coq se taira-t-il ?» Le malin Gaulois riposta aussitôt : «Plût à Dieu qu'au chant de ce coq, Pierre se repentît encore une fois et se mît à pleurer ses fautes !»

² *Tract.*, c. xii. Cité par le R. P. Ollivier, qui réfute parfaitement le saint docteur. *La Passion*. Arrestation de Jésus, II, iii.

nier. Voilà, Messieurs, comment se comportaient les Gaulois. Je ne loue point la violence, je ne fais pas l'apologie de la vengeance et de la brutalité, mais je ne puis m'empêcher de songer qu'il y a aujourd'hui des croyants trop résignés devant certains outrages adressés à leur foi, et je dis : « Faute pour faute, j'aime mieux, moi, fils de Gaulois, être l'héritier de ceux qui rendent des coups d'épée pour des coups de bâton, que le frère de ceux qui ont inauguré cette odieuse chose qui s'appelle le baiser de Judas ».

Nous n'étions pas au jardin. Nous n'étions point par conséquent, Messieurs, dans ce cortège sinistre et haletant qui entraîna Jésus, à pas pressés, dans l'ancre des grands prêtres. Nous n'étions pas dans cette demeure maudite de Anne et de Caïphe, où pas une voix ne s'éleva pour secourir « le pauvre Jésus », comme dit Bossuet, opprimé, bafoué, abandonné des siens et renié par celui qui lui avait été cependant si cher ! Pourquoi sommes-nous des pécheurs endurcis et incorrigibles ? Car, nous pourrions dire d'une façon plus absolue et plus totale que nous n'avons rien à voir dans les fureurs de ces forcenés, qui abusèrent si ignominieusement de leur sécurité et de leur force, pour écraser l'innocent amené par un traître, dans leur repaire !

Enfin, Messieurs, c'est néanmoins une consolation de penser que le sang de nos veines réproûve toutes ces lâchetés, et que nous pouvons faire appel à la noblesse de notre race, pour y trouver une ressource de plus contre l'envahissement du péché, une horreur plus grande d'un mal dont le résultat est de nous associer aux infamies de la Passion.

Hâtons-nous d'arriver chez Pilate.

Vous savez, Messieurs, combien fut misérable l'attitude de cet homme. Jamais l'autorité romaine, la puissance et la supériorité d'un conquérant n'avaient eu une occasion plus belle et plus grande de sauvegarder la justice et la vertu. Quand Pilate avait vu arriver en sa présence le divin Maître, doux et calme, malgré les chétives apparences de l'accusé, il n'avait pu prendre le change sur sa véritable valeur. Cet homme aux vêtements en désordre, couvert de poussière, garrotté, qu'on jetait à son tribunal, lui apparaissait indiciblement supérieur à la troupe de forcenés qui venait lui demander de le faire mourir, avec des voix que la fureur étranglait. Et là encore, le droit succombait. Pilate indécis, flottant, voyant la justice, et cédant néanmoins à la brutalité de gens qu'il méprisait, ne savait pas même se défendre. Les scènes de la maison des pontifes allaient se reproduire, d'autant plus hideuses que la majesté romaine y ajoutait l'asservissement de sa grandeur.

Alors une femme intervint.

Cette femme, Messieurs, c'était notre Claudia Procula.

Suivait-elle, de quelque fenêtre de la demeure prétorienne, le drame qui se déroulait, était-elle informée de ce qui se passait à cette heure, par quelque serviteur complaisant, peu nous importe. Le fait est qu'elle n'y tint pas. Sous une forme bien féminine, et qui nous prouve que les faiblesses de l'esprit elles-mêmes ont quelque chose de respectable et de grand, lorsqu'elles s'inspirent des générosités du cœur, elle intervint. Elle envoya dire à son mari : « Ne vous mêlez pas au meurtre de ce juste, j'ai eu cette nuit de terribles cauchemars à son sujet ! » (Matth., xxvii, 19).

Remarquez-le, Messieurs : à cet instant le triple reniement de Pierre remplissait encore l'oreille et le cœur abreuvé du divin Maître ; depuis le commencement, le flot des calomnies, des imprécations et des injures ne s'était pas arrêté ; c'était donc la première parole sympathique, la première voix amie qui se faisait entendre, depuis que l'infâme procès de l'Homme-Dieu était commencé. Je ne vous dirai pas que ce fut une parole courageuse, mais je vous ai montré tout à l'heure que ce fut une intervention hardie. Au moment où, dans la personne de Pilate, la dernière ressource de la justice, la seule autorité qui fût capable de sauver la victime, faiblissait, la fille des Gaules plus ferme que lui, plus fidèle, et malgré son infériorité féminine, plus décidée, plus absolue, lui disait avec cette netteté qui semble être le propre de toutes les suggestions de la conscience : « Ne te mêle en rien à cette affaire ! »

Cette assurance de la femme qui ne craint point de reprendre ou de conseiller, en de si graves circonstances, est bien gauloise, Messieurs. Les Gaulois, à peu près seuls parmi les peuples de l'antiquité, avaient su faire à leurs épouses une place honorable et digne dans l'existence commune. La femme gauloise ignorait l'asservissement et l'hébétéude de ses pareilles, condamnées, partout ailleurs, à la plus abjecte des conditions. Il semble que la Providence préparait de loin les nobles missions et les fières attitudes de cette femme qui s'appelle aujourd'hui la femme française. Si vous ne devez pas en sourire, je vous rappellerai le mot si juste de Mirabeau, disant à propos du malheureux Louis XVI : « Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme ! » Il en a été souvent ainsi dans notre histoire. Il est remarquable de voir que le seul pays où, suivant la loi salique, « le sceptre ne doit point tomber en quenouille », c'est-à-dire où la femme ne règne pas, soit aussi le pays où, moralement parlant, la femme a le plus régné. Avec cette sainte et intelligente hardiesse qui a fait monter la femme française jusque sur la haquenée de Jeanne d'Arc, elle a travaillé dans une admirable mesure, à l'honneur et à la prospérité de ce beau pays qui doit tant de rayonnement, Messieurs, à vos mères, à vos épouses et à vos sœurs. Or, étudiez l'histoire des femmes de France, et vous verrez que toutes, elles sont d'autant plus sublimes dans cette noble et féconde mission, qu'elles relèvent davantage de la fière et généreuse Claudia Procula.

A ce propos, laissez-moi, Messieurs, vous le dire en passant, si plusieurs d'entre vous écoutaient moins la femme pour laquelle le Christ n'est rien, et prêtaient un peu plus l'oreille à la voix de la Claudia Procula que la Providence a placée à côté d'eux, je suis bien sûr que leur vie serait plus noble, et que, après-demain, leur place ne demeurerait pas vide à ce banquet pascal, auquel vous êtes tous invités.

Pilate se lava les mains. Claudia, le cœur amer, l'âme brisée, n'aura plus d'autre mission ici-bas que de pleurer la mort du Bien-aimé et de prier, afin que celui qui n'a pas su accorder la justice, obtienne le pardon. En attendant, la flagellation ordonnée par le gouverneur est exécutée.

Il faut, Messieurs, que je me hâte, car j'ai peur vraiment d'abuser de l'attention admirable avec laquelle vous voulez bien m'écouter. Vous souffrez maintenant à la pensée que, si nous avons dit vrai tout à l'heure, ce sont des mains gauloises qui tiennent le fouet et font voler en lambeaux la chair rédemptrice de Jésus-Christ. Hélas ! cela est bien douloureux

à penser. Pourtant, nous sommes bien plus responsables encore de toutes ces brutalités, par nos faiblesses et nos sensualités de chaque jour, car, sans elles, Jésus n'aurait pas eu à supporter ce douloureux supplice. Quoi qu'il en soit, au point de vue du crime de notre race, nous ne sommes pas sans avoir obtenu, sinon mérité, quelque indulgence. Tout à l'heure, à l'occasion du martyr corporel auquel Il est soumis, Jésus dira pour nous : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! » (Luc, xxiii, 34). Et l'apôtre des gentils nous absoudra, sinon des brutalités accomplies, du moins de toute inculpation de déicide : « S'ils l'avaient connu, dira-t-il, ils ne l'auraient pas crucifié ! » (I Cor., II, 8).

Il n'en est pas moins vrai que la faute, au moins matériellement, aura été commise. Les soldats croyaient ne tenir qu'un Juif : c'est pourquoi ils le frappaient sans pitié, les Juifs d'alors étant déjà, pour les gentils, une race à l'égard de laquelle on mêlait l'exécration au mépris. Et tandis qu'ils frappaient sans pitié, croyant ne déchirer qu'un misérable, sur lequel leur barbarie naturelle pouvait se donner libre cours, ils flagellaient atrocement le fils immaculé de la Vierge Marie.

Messieurs les antisémites, permettez-moi de vous dire ceci : Si vous croyez que le Juif moderne est l'ennemi de l'Eglise et de la France, il vous est parfaitement loisible de lui faire une guerre loyale, et de défendre le patrimoine national dans la mesure où vous le trouvez compromis. Mais, prenez bien garde ! Il n'est pas permis de manquer aux lois de la charité et de dépasser la mesure des justes revendications, même quand on est un antisémite et que l'on rencontre sous ses coups un Juif. Il faut donc vous souvenir de cette scène de la flagellation, et ne pas oublier qu'en outrepassant les lois évangéliques, on a beau croire ne frapper qu'un Juif, à travers le Juif il se peut très bien que l'on blesse la charité, c'est-à-dire Jésus-Christ.

Voici maintenant, Messieurs, les scènes qui vont se succéder jusqu'à la fin, revêtant un caractère de grandeur de plus en plus large et sublime.

Les soldats (et de pareils faits sont bien dans le tempérament ironique et plaisant de notre race) profitent de l'absence prolongée du gouverneur pour bafouer leur victime. Ce « roi des Juifs », ils vont lui donner Son investiture et procéder à Son couronnement. Ils tressent une couronne d'épines et l'enfoncent sur Sa tête, ils prennent un haillon rouge et le jettent sur Ses épaules, ils ramassent un roseau et le placent entre Ses mains. Enfin, L'ayant souffleté, ils fléchissent le genou devant Lui et proclament Sa royauté, au milieu des éclats de rire : « Salut, roi des Juifs ! »

Autant ces moqueries vues de près étaient misérables et honteuses pour leurs auteurs, autant, vues de loin, après dix-neuf siècles de christianisme, elles deviennent solennelles et significatives.

Oui, Messieurs, les soldats gaulois, pour me servir d'une expression employée dans un autre sens par saint Augustin, les soldats gaulois étaient alors « prophètes sans le savoir ». Regardez en arrière, dans cette longue suite d'événements qui nous séparent du Prétoire et forment comme une longue avenue entre nous et le Christ bafoué, vous verrez, Messieurs, ah ! je ne puis me défendre d'une profonde émotion en vous rappelant ces choses, vous verrez la race française couronnant réellement Jésus-Christ, et assurant ici-bas un royaume terrestre à Son église et à Sa foi. Depuis le sang, qui fume encore, de Mentana et de Castelfidardo, en passant par Charlemagne, l'héroïque souverain d'Occident, jusqu'à Constantin, cet empereur venu des Gaules, vous verrez les fils des Gaulois à l'œuvre pour le Christ. Si Jésus porte une couronne ici-bas, s'Il tient un sceptre, s'Il est revêtu d'une pourpre, s'Il est entré en possession de ce règne terrestre que Lui annonçaient les prophéties, Messieurs, Messieurs, c'est une grande nation qui a accompli ces merveilles, c'est un peuple sublime qui a donné pour cela les tendances de son génie toujours, et son sang quelquefois, c'est la France dont « les gestes » divins ont été presque toujours la continuation, non plus ironique mais sincère, de ce que faisaient, au Prétoire, ces soldats fléchissant le genou devant le Christ et Lui répétant : « O roi, je Te salue ! »

Veillez seulement, au milieu des sentiments de légitime fierté que doivent vous inspirer de semblables souvenirs, remarquer que l'ironie si naturelle à notre caractère, peut devenir un danger pour notre foi. Que dis-je ? elle ne nous a conduits que trop souvent à la profanation des choses les plus saintes et aux plus déplorables scandales. Moins affiné et moins savant, c'était déjà, au Prétoire, le rire de Voltaire qui bafouait Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le cortège gravissait la pente du Calvaire. La Victime divine abîmée de douleurs et de fatigues chancelait à chaque pas. Derrière Lui quelques femmes timides et dolentes se lamentaient. Autour de Lui les passions juives et les impatiences de la soldatesque se remuaient. Les coups, les injures, les blasphèmes, les immondices pleuvaient sur Sa sainte humanité. Tout à coup, sur le côté de la voie douloureuse une porte s'ouvrit. Une femme au visage ému et noble, s'avancait un linge précieux à la main. Je vous l'ai dit : Véronique devait être une des notables matrones de la haute société de Jérusalem. Un silence se fit : les soldats s'écartèrent avec respect, devant le geste imposant de la blonde et fière Gauloise. Elle vint au Maître, à la fois tendre et hardie. Elle essuya le visage aimé, que le sang et la boue couvraient entièrement, et rentra chez elle, sans que la tradition ait marqué autour d'elle autre chose qu'un profond sentiment d'admiration et de respect, pour l'action compatissante qu'elle venait d'accomplir.

Reconnaissez-vous, Messieurs, cette race admirable de femmes, que vous rencontrerez désormais sur toutes les voies, où l'humanité endolorie traîne ses misères, ses plaies et ses souffrances ? Qui donc, autant que la femme de notre pays, porte, dans sa poitrine, un cœur auquel on peut, sans hésiter, appliquer la définition célèbre : « Fort comme le diamant, tendre comme une mère ? » Où est la femme qui sait aimer les malheureux auxquels tout est dur : la vie, les événements et les hommes ? Où est-elle, celle qui, aimant ainsi, n'a peur ni des éclats d'obus qui labourent les champs de bataille, ni des horreurs de la contagion qui change, à certains jours, les hôpitaux en repaires de mort ? Je sens bien, Messieurs, pour saluer cette femme-là, que je n'ai pas besoin de dire son nom. Elle vit trop près de vous, vous la connaissez trop et vous êtes trop fiers vous-mêmes de pouvoir l'appeler au nom de votre foi non moins qu'au nom de votre race : « Ma sœur ! » Eh ! bien, un vent maudit d'injustice qui souffle sur notre patrie française, passe aujourd'hui jusque sur la tête de ces femmes, que la vertu et la charité devraient mettre deux fois à l'abri de toute atteinte d'ingratitude. Sur ce sol marseillais, où Véronique leur modèle a certainement laissé l'empreinte de ses pas, la triste tentative est à la veille de s'accomplir. Ah ! Puissiez-vous, Messieurs, opposer au mal qui triomphe l'élan de vos généreuses indignations ; puis-ent les sentiments d'admiration que vous professez, au fond de vos âmes, pour l'héroïque charité des femmes chrétiennes

nes et françaises, hors desquelles les malheureux et les délaissés ne trouveront plus ici-bas une douce parole pour être consolés, un cœur tendre pour être aimés, puissent ces sentiments rayonner autour de vous, et imposer à toutes les hostilités, quelle que soit leur nature, le respect de cette femme si française et si sainte qui personnifie la Charité !

Nous arrivons enfin au Calvaire. J'abrègerai, quoi qu'il me reste encore les plus grandes choses à dire.

Dès l'instant que le crucifiement de Jésus était le grand sacrifice authentique et définitif, que la terre offrait à la justice éternelle, il convenait que la nation romaine, la nation qui devait donner son nom à la véritable et définitive église, l'accomplît. Dès l'instant que l'Eglise romaine ne devait vivre à travers les siècles que de la générosité du peuple français, il convenait que ces soldats de l'armée romaine appartenissent, par leur race à la nation qui devait être l'armée du Christ ici-bas.

Les Gaulois, d'après notre hypothèse, auraient versé le sang rédempteur. Et ce fut de leur part encore plus une fonction qu'un crime. A ce dernier point de vue, l'histoire nous a montré tout ce que la conscience nationale a fait pour se purifier de cette coopération au déicide. Vous savez comment les chevaliers francs, les immortels croisés, allèrent quelques siècles plus tard, restituer leur propre sang, en échange du sang rédempteur. Là où le sang du Christ avait coulé, de peur qu'il ne fît tache, comme sur les mains de Pilate et sur le front des juifs, le sang des chevaliers, le plus noble, le plus pur, le plus généreux de toute la nation, coula à flots. Ne vous semble-t-il pas qu'en se pénétrant de cette harmonie providentielle, on comprend mieux les croisades, et que l'on n'a plus à en rechercher les problématiques résultats ?

Et si vous n'êtes pas convaincus, Messieurs, de cette profonde harmonie, grâce à laquelle nous trouvons au pied de la croix le commencement de toutes nos destinées, voici encore un détail qui concorde admirablement avec notre histoire religieuse.

Les soldats se partagent les vêtements du crucifié. Une fois les lots divisés, une tunique demeure. Toute la tradition a reconnu dans cette tunique, l'emblème de l'unité de l'Eglise, car cette tunique est « sans couture, *inconsutilis* » (Jean, XIX, 23). Et voici ce qu'en disent les soldats : « Ne la déchirons pas ! *Non scindamus eam !* »

L'avenir répondra à leur voix, et la France entendra de l'Eglise qui est la réalité, le mot d'ordre donné par les soldats gaulois à propos de la tunique qui est l'emblème. Durant de longs siècles, les hérésies de toute sorte viendront frapper à la porte de notre grand pays. Des souverains même tenteront de porter l'erreur religieuse sur le trône, et de déchirer ainsi la robe sans couture, en détachant de l'Église catholique la nation française. Mais l'âme du peuple n'oubliera jamais la parole des soldats : « *Non scindamus eam !* » Vraiment ces exécuteurs inconscients de la justice éternelle semblent être encore les prophètes du Dieu qu'ils clouent en croix !

Déjà, ils commencent à comprendre l'innocence, à entrevoir quelque rayon de la beauté de leur victime. Une piété monte dans leur âme. Ils plaisantent toujours, il est vrai, mais voyez, comme au fond, ils commencent à s'attendrir. Jésus d'une voix mourante murmure : Eli ! Eli ! Mon Père ! Mon Père ! Les soldats ont encore un mot d'ironie, que Dieu permet afin que nous soyons assurés qu'ils ne sont pas juifs. S'ils eussent été juifs, ils auraient compris et n'auraient pas ajouté : « Il appelle Elie, voyons si Elie viendra le délivrer ! » Ce signe indubitable de leur nationalité provoqué, aussitôt l'agonisant, desséché, laisse échapper de Sa gorge brûlante cette parole plaintive : « J'ai soif ! » Et voilà le soldat qui n'y tient plus. Jean, l'apôtre des cœurs émus, a noté l'empressement de ce bourreau devenu tout à coup secourable : *Currens accepit spongiam*. Il court, il s'ingénie pour arriver jusqu'à la bouche enfiévrée, il prend une éponge, il l'imbibe de la boisson acidulée que les soldats avaient apportée pour eux, il la met au bout d'un roseau, et il donne, au martyr mourant, le dernier adoucissement qu'il ait reçu ici-bas sur cette terre maudite, au sein de cette ingrate humanité.

Ainsi, Jésus se souviendra que s'Il dut, ici-bas, Son premier breuvage à la tendresse de Sa mère, Il reçut le dernier de la pitié gauloise !

Et maintenant, Messieurs, ma foi s'émeut et mon patriotisme se trouble, tant le dernier cri de la tragédie sombre me paraît saisissant et sublime. A l'instant où Jésus poussant la suprême clameur, rend le dernier soupir, au moment où la nature épouvantée s'ébranle, au milieu du désordre et du tremblement universel, sous le ciel obscurci, en face de la multitude effarée et stupéfaite, un cri solennel s'élève, une parole immortelle, qui est comme l'écho de ce bouleversement immense, retentit : « Vraiment celui-là était le fils de Dieu ! » (Matth., XXVII, 54). Ainsi le cri de victoire s'échappe des entrailles même de la mort. Ainsi, l'explosion de la foi répond enfin comme une clameur triomphale aux longues et impatientes prophéties du passé. Ainsi, la divinité du Christ est proclamée pour la première fois, en une déclaration dont toutes les autres déclarations ne seront qu'une redite.

Or, savez-vous en quelle langue ce cri immortel a été proféré ?

Souvenez-vous, Messieurs, que Longin venait d'un pays peuplé par les Galates, et que, quatre cents ans plus tard, on parlait encore, dans ce pays, la langue de nos pères !!!

Je n'ai plus qu'un mot, Messieurs, à vous dire. Vous vous rappelez la fameuse exclamation du roi Clovis, lorsque saint Remy lui racontait les douleurs et les humiliations de l'Homme-Dieu. Cet enfant indompté d'une race qui a mêlé son sang à la race gauloise, au récit de l'immense injustice, portait la main à son épée indignée, et s'écriait : « Où sont mes Francs ? » Il me semble que du haut de sa gloire, lorsque le Crucifié contemple les apostasies et l'attiédissement religieux qui ne tarderaient pas à devenir le déshonneur de notre race si Dieu ne devait y porter remède, Il se souvient de Procula, de Véronique, de ceux qui saluèrent prophétiquement Sa royauté, de ceux qui respectèrent Sa sainte tunique, de ceux qui rafraîchirent Son agonie, du centurion qui proclama Sa divinité, et qu'alors Il demande lui aussi, à son tour :

« OU SONT MES GAULOIS ? »

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com